



Rapport d'activité

de l'Institut national des
hautes études de la sécurité
et de la justice

2019





Formations



Diffusion de
connaissances



Etudes et
recherches



Partenariats

..... SOMMAIRE

Avant-propos	2
<hr/>	
Des formations de référence pour la communauté de la sécurité et de la justice	7
Les quatre sessions nationales de formation	8
Le succès des formations sur-mesure	14
Les formations à destination d'un public jeune	17
L'eFormation	18
Une collaboration renforcée avec la Direction de l'administration pénitentiaire	19
<hr/>	
Des actions d'études et de recherches à destination des décideurs	21
La production d'études et de recherches	22
Les travaux de l'ONDRP	26
<hr/>	
Une stratégie de diffusion et de communication	29
Politique éditoriale	30
Communication numérique	33
Événements	34
Colloque <i>Prévenir, protéger, juger : 30 ans de sécurité et de justice</i> (anniversaire INHESJ)	36
Relations publiques	38
Les relations internationales	39
La recherche à l'international	41
<hr/>	
Un secrétariat général mobilisé pour permettre une continuité d'activité	43
Un secrétariat général renforcé et des missions redéfinies	44
Une méthode d'administration de proximité	45
Un modèle économique dynamique aux perspectives suspendues	47
<hr/>	
Les indicateurs	49
Ressources humaines	50
Données budgétaires	51
<hr/>	
Organigramme	53
<hr/>	
Partenaires	55



AVANT-PROPOS



Valérie MALDONADO

Directrice de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

L'année 2019, a inscrit le développement des activités de formation et de recherche dans un axe de consolidation du projet stratégique 2018-2020.

Fort de ses 30 ans d'existence, l'Institut a marqué l'événement comme il se devait. Il réunissait le 13 Juin 2019, à l'Hôtel de Lassay, sous le haut patronage du président de l'Assemblée nationale, plus de 300 personnalités (responsables politiques, judiciaires et policiers, chercheurs, journalistes, avocats...) pour témoigner de leur attention croissante aux sujets de sécurité et de justice.

À l'intersection de tous les ministères, l'Institut a acquis, avec le temps, l'expérience, une légitimité et une confiance réelles : il est devenu ainsi, un lieu unique au sein de l'État, où peuvent se rencontrer de façon décloisonnée des responsables de haut niveau, pour

aborder la complexité des questions de sécurité intérieure.

La stratégie d'action de l'INHESJ en 2019 lui a permis de répondre à trois objectifs majeurs :

- ✓ La production de connaissances de haut niveau et des diagnostics partagés grâce à une action résolument interministérielle pour le développement d'une conception « civile » de la sécurité intérieure.

L'INHESJ répond ainsi à sa fonction essentielle qui est de construire le vivier des futurs décideurs des trois fonctions publiques, ainsi

que du secteur privé en la matière, penser les modèles, évaluer les politiques publiques, éclairer les enjeux régaliens actuels, anticiper les crises et les transformations. L'Institut, conforté par son comité scientifique, a développé une mission de recherche intégrée, qui organise la fluidité des interactions nécessaires entre le monde de l'opérationnel et celui de la recherche. Un accord cadre d'une durée de quatre ans a été conclu avec le CNRS pour le développement de ces travaux communs, proposant ainsi l'ouverture de son réseau de chercheurs et de laboratoires. L'Institut agrège par ailleurs de nombreux autres acteurs majeurs de la recherche. Ses relations avec les universités (Grenoble, la Sorbonne, Panthéon-Assas, Versailles Saint Quentin) se sont densifiées. Enfin, un réseau académique de jeunes chercheurs, de disciplines multiples, a été créé pour faciliter leur accès aux administrations régaliennes, comme à leurs services opérationnels. De plus, les chercheurs de l'INHESJ ont été chargés de la mise en œuvre de la mesure 35 du plan national de lutte contre la radicalisation, l'analyse du contenu du FSPRT, grâce à la confiance qu'ils ont pu acquérir auprès de ces mêmes autorités policières et judiciaires.

✓ La formation des responsables publics de la sécurité intérieure, comme ceux du privé.

En 2019, l'Institut a consolidé sa position de formateur interministériel de référence, avec ses formations longues annuelles. Il s'agit des sessions nationales « Sécurité et justice », « Protection des entreprises et intelligence économique », et « Management stratégique de la crise ». Ces formations de haut niveau réunissent chaque année plus de 200 auditeurs : parlementaires, élus, préfets, magistrats, policiers, gendarmes, avocats, administrateurs des fonctions publiques, militaires, journalistes, cadres des secteurs industriels et des services. Ces formations sont complétées par des sessions plus courtes qui répondent à des besoins spécifiques qu'il est nécessaire de couvrir. Ainsi, de celles conçues en partenariat avec le Secrétariat général de la

défense et de la sécurité nationale (SGDSN), pour les 4 000 officiers de sécurité des administrations et des entreprises françaises, ou de la formation à la gestion de crise au profit des auditeurs des grandes écoles (HEC, ENA, IEJ...) et des membres des comités exécutifs de grandes entreprises ou établissements (EDF, RATP, France Télévision...). Ces formations participent du rayonnement intellectuel de la France. L'INHESJ a poursuivi la session internationale en partenariat avec la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE). En 2019, cette session a été reconduite à l'adresse des pays de la zone Asie-Océanie.

✓ L'animation de la communauté de la sécurité intérieure.

Les notes produites par l'Observatoire de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) représentent une source essentielle d'analyse de la criminalité et de la délinquance à partir des données statistiques produites par l'Insee (enquête cadre de vie principalement).

Les colloques organisés par l'Institut réunissent chaque année plus de 3 000 auditeurs et participants. Ils permettent de valoriser les travaux de recherche et de mettre l'accent sur les réflexions de l'INHESJ (« Attentats : la responsabilité juridique des primo-intervenants »). Enfin, pour les publications, la revue publiée depuis 30 ans par la DILA, les *Cahiers de la sécurité et de la justice* (« Protéger le territoire : le continuum sécurité-défense », « Réseaux sociaux et réseaux de la haine », « Sécurité totale : le meilleur des mondes numériques ? »), ainsi que les deux revues numériques spécialisées *Defis* sur l'intelligence et la sécurité économique et la *LIREC* sur la prévention des risques et la gestion de la crise, sont diffusées à plus de 10 000 correspondants. Cette communauté de la sécurité intérieure bénéficie d'un réseau de plusieurs milliers d'anciens auditeurs, actifs, soucieux du sens de cette appartenance. L'association ANA-INHESJ nourrit cette fonction relais entre les anciens auditeurs et l'Institut.

L'année 2019 a été marquée fortement par l'annonce gouvernementale de suppression des instances et organismes de moins de 100 salariés dans le but d'optimiser les ressources et de financer les nouvelles priorités.

La réunion interministérielle du 4 octobre 2019 a examiné la situation de l'INHESJ et décidé que cet établissement public administratif n'avait pas vocation à perdurer dans sa forme actuelle au-delà de 2020, nonobstant la qualité des activités déployées par l'institut, les services du Premier ministre n'ayant pas vocation à piloter les formations et réflexions relevant des départements ministériels concernés.

Sous l'impulsion et avec le soutien du SGDSN, autorité de tutelle de l'Institut, les ministères de l'Intérieur et de la Justice ont été mis en situation d'organiser la reprise des missions jugées essentielles. L'INHESJ a pris place dans chacune de ces réunions interministérielles consacrées aux missions de formation, de recherche et à l'ONDRP, pour susciter une proposition de reprise permettant de maintenir les activités transversales de ses départements de formation et de recherche, avec la garantie de la préservation d'une ligne directrice interministérielle et de la continuité d'occupation d'une partie du bâtiment 13 de l'École militaire l'abritant actuellement. Il en allait du respect de son savoir-faire, de la préservation de sa marque et de son attractivité.

Il s'agissait également de s'assurer des conditions matérielles indispensables à la poursuite de ses missions et à l'exploitation d'un plateau de crises conçu au bénéfice de l'ensemble des ministères et partenaires parties prenantes.

Il en est résulté une proposition de reprise globale des activités de formation et de recherche de l'Institut par le secrétariat général du ministère de l'Intérieur permettant à l'Institut de poursuivre cette dynamique interdisciplinaire. Des effectifs cibles de reprise ont été fixés par le ministère de l'intérieur,

portés à 33 (comprenant les 7 agents de l'ONDRP à accompagner). Ainsi le secrétariat général du ministère de l'Intérieur a formalisé un modèle de gouvernance intégrant cette dimension interministérielle en garantissant l'accès à ces formations aux autres ministères et en proposant un conventionnement, soumis à la validation des services du premier ministre et un suivi dans le cadre d'un comité stratégique. Cette offre permet ainsi au ministère de la Justice de poursuivre un travail d'élaboration concerté des modules de formation. L'École nationale de la magistrature (ENM) a été désignée comme la structure de formation idoine pour poursuivre la construction de ces échanges sur les sujets de sécurité et de justice.

L'INHESJ poursuivra en 2020, avec le secrétariat général du ministère de l'Intérieur, le transfert de ses missions, avec l'objectif de réinventer, en co-construction avec le Centre des hautes études du ministère de l'intérieur (CHEMI), un modèle d'organisation globale, permettant pour l'Institut de poursuivre une histoire de plus de 30 ans et de continuer à s'enrichir dans son ministère d'accueil.

L'organisation de l'Institut et sa feuille de route ont été modifiées en conséquence pour assurer durant cette année de transition forte, trois objectifs majeurs :

→ La continuité des activités de l'établissement et le parfait déroulement des activités de formation et de recherche pour le programme lancé en 2019-2020. Une absence de rupture d'activité a été identifiée comme l'enjeu majeur, le contraire aurait été synonyme d'un désengagement de l'Institut, et d'une perte d'attractivité de sa propre communauté d'auditeurs.

- Le travail de transmission des missions de l'INHESJ auprès du Secrétariat général du ministère de l'Intérieur et l'engagement d'une réflexion avec les chefs de départements pour faire évoluer leurs pratiques par le renforcement de l'exercice interministériel, de la transversalité des formations et des travaux de recherche et de l'identification des sujets de prospective.
- L'accompagnement des agents ne pouvant être repris dans le projet ainsi proposé. Avec le soutien constant du SGDSN, des marchés publics d'accompagnement individuel ont été engagés rapidement pour assurer leur prise en compte.

Dans cette étape de transition difficile pour les agents de l'Institut, ces derniers ont démontré un esprit solidaire, un attachement exemplaire à l'Institut et à ses valeurs, à la richesse de son histoire et de ses productions. Il s'agissait bien pour eux de se sentir forts de cette mémoire collective pour se lancer vers un nouveau projet. L'avenir était envisageable, la perspective d'un retour en arrière était inconcevable.

Conscients de la qualité de ce patrimoine matériel et immatériel, les agents en charge des missions transversales de soutien indispensables à la continuité des activités sont restés engagés et ont contribué indéniablement à la réalisation de cet objectif. Les chefs des départements et leurs équipes se sont investis dans l'élaboration d'un rapport d'évolution de leurs missions pour consolider le sens du projet de reprise globale des activités, proposé par le secrétariat général

du ministère de l'Intérieur (département Sécurité-Justice, département Intelligence et sécurité économique, département Risques et Crises, département Etudes et Recherches, département des Relations publiques Internationales et communication). Ils ont ainsi réussi à créer les préalables indispensables à la réussite d'une prochaine étape à construire.

Pour conclure, je dirais que cette année 2019 figurera comme l'année hors norme, inédite dans l'histoire de l'Institut. Je souhaite avant tout, en cette fin d'année de transition et non pas de rupture, rendre un hommage appuyé à l'ensemble des agents de l'Institut, inquiets, mais résolument tournés vers l'avenir.


Je souhaite saluer, également, la communauté de nos auditeurs qui font la force et la richesse de nos formations et de nos études. Ces derniers se sont montrés tout aussi préoccupés d'entrevoir l'avenir de nos missions, entièrement convaincus de la pertinence de notre modèle de réflexion. L'association ANA-INHESJ a pris pleinement sa part dans ce soutien.

Je souhaite, enfin, que cette année de restructuration débouche sur une nouvelle écriture de l'histoire de l'INHESJ.

Celui-ci n'existera plus dans sa forme actuelle (d'établissement public administratif) mais poursuivra ses missions et s'enrichira au sein de son ministère d'accueil, qui connaît bien les enjeux de sécurité et leur complexité et mesure parfaitement la pertinence d'une vision globale et interministérielle, indispensable au traitement des sujets majeurs pour notre société.



Valérie MALDONADO
Directrice de l'Institut national
des hautes études de la sécurité et de la justice



Des formations de référence
pour la communauté
de la sécurité et de la justice





Auditeurs de la session nationale *Sécurité et justice*
en voyage d'études européen à Bruxelles et La Haye

Les quatre sessions nationales
de formation p.8

Le succès des formations
sur-mesure p.14

Les formations à destination
d'un public jeune p.17

L'eFormation p.18

Une collaboration renforcée
avec la Direction de l'administration
pénitentiaire p.19



Auditeurs dans les locaux de l'identification criminelle de la Gendarmerie nationale

L'Institut comprend trois départements spécifiques – *Sécurité et justice ; Intelligence et sécurité économiques ; Risques et crises.* Chacun d'eux met en œuvre des sessions nationales qui accueillent un nombre croissant d'auditeurs et représentent l'une des activités essentielles de l'Institut.

Les thématiques abordées lors de ces sessions sont réactualisées chaque année sur la base d'une consultation des acteurs de la sécurité et de la justice, des chercheurs et des analyses et retours d'expérience des anciens auditeurs. En 2019, l'Institut a poursuivi sa collaboration avec l'IHEDN pour l'organisation de la session nationale *Souveraineté numérique et cybersécurité*, et sa conception pédagogique. Ces quatre sessions accueillent 210 auditeurs (73% d'hommes et 27% de femmes) dont la plupart est âgée de 39 à 49 ans. Une majorité d'auditeurs est constituée des cadres supérieurs du secteur public (53%), 39% sont des cadres supérieurs du secteur privé, 5% du monde des médias et 3% sont des parlementaires. Neuf auditeurs sont de nationalité étrangère.

S'ajoute à ces sessions un ensemble de formations sur des thèmes spécifiques et d'intérêt stratégique émergent, conçues pour des publics ciblés : formations à la gestion de crises, à la veille et à la sécurité économique, à destination du monde de l'entreprise, du public, des élus, des jeunes, etc. Cet ensemble représente une diversité d'activités qui ne connaît pas d'équivalent sur le plan national et qui s'illustre par la poursuite de partenariats qui, engagés à titre expérimentaux, sont devenus des formations pérennes.

Les quatre sessions nationales de formation

La session nationale *Sécurité et justice*

Un programme qui favorise la culture de l'échange

Expression de la volonté de l'INIHESJ de favoriser le croisement des cultures et des approches, la session nationale *Sécurité et justice* regroupe tous les ans une centaine d'auditeurs d'horizons professionnels divers, issus du secteur public comme du secteur privé : élus nationaux et locaux, membres du corps préfectoral, administrateurs civils, magistrats, responsables de la protection judiciaire de la jeunesse et de l'administration pénitentiaire, commissaires divisionnaires, colonels de gendarmerie, officiers supérieurs des armées, avocats, journalistes, cadres supérieurs de l'entreprise, représentants du monde associatif, etc. Chaque promotion compte par ailleurs une dizaine d'auditeurs étrangers présentant des profils analogues.

La session nationale se déroule sur 10 mois, de septembre à juin, à raison d'un séminaire mensuel de quatre jours en moyenne pour 43 jours de formation et un total de 344 heures. Les séminaires sont construits autour de conférences et de tables rondes, de visites de sites sensibles, de stages d'immersion dans les services opérationnels de police, de gendarmerie ou des douanes, dans les brigades de sapeurs-pompiers et dans les tribunaux. Des démonstrations d'unités d'interventions spécialisées (RAID, GIGN, CRS, EGM) sont également programmées.

Cette formation, dont les dimensions interministérielles et interprofessionnelles ont été réaffirmées, s'appuie sur un comité de programmation réunissant chaque année les secrétariats généraux et les directions générales des deux ministères de référence de l'INHESJ que sont les ministères de l'Intérieur et de la Justice. En 2019, la Direction générale des douanes et des droits indirects a rejoint ce comité de programmation.

Une formation en constante évolution répondant aux enjeux contemporains

Cette formation se décline en séminaires qui sont pensés, construits et animés par des trinômes de professionnels issus des métiers de la justice et de la sécurité et par un représentant du monde académique.

Les séminaires thématiques de la 30^e session nationale 2018-2019 ont été consacrés à la notion d'autorité face aux radicalités contemporaines, à la délinquance des mineurs, au continuum de sécurité, au terrorisme et au renseignement, au sens de la peine, etc. Parmi les temps forts de la session, la venue de la directrice de la protection judiciaire de la jeunesse, Madeleine Mathieu, des députés Jean-Michel Fauvergue et Alice Thourot, du directeur général de la sécurité intérieure, le préfet Nicolas Lerner et du coordonnateur national du renseignement et de la lutte anti-terroriste, le préfet Pierre de Bousquet de Florian.

La 31^e session nationale 2019-2020 a été marquée par l'intervention du Premier ministre, Édouard Philippe, le 18 octobre 2019, devant les sessions réunies de l'INHESJ et de l'IHEDN. Cette session a par ailleurs traité en septembre

de la lutte contre les inégalités, facteur de paix sociale et de sécurité, du secret à l'ère de la transparence en novembre, des réseaux sociaux et de la cyber-haine en décembre.

Une formation qui intègre une approche opérationnelle

Parallèlement au renforcement conceptuel de la formation, **le caractère opérationnel des enseignements a été pérennisé**. Des visites de sites sont ainsi organisées en lien avec les thèmes abordés au cours de la session.

Ainsi, en 2018-2019, la visite au GIGN a fait écho au séminaire sur le terrorisme, celle d'un Centre éducatif fermé (CEF) à la question de la minorité, les visites de centres de détention et de services pénitentiaires d'insertion et de probation aux séminaires sur l'autorité et sur le sens de la peine. Les auditeurs se sont également rendus sur le site d'Airbus à Élancourt ou encore à la Banque de France où ils ont bénéficié d'une matinée d'échanges avec les responsables de la sécurité. Les visites opérationnelles se sont succédées chaque mois au sein des salles de commandement de la préfecture de police de Paris, de la RATP et sur le site du groupement blindé de la gendarmerie mobile. Des études de cas ont également été organisées lors de grands événements au Parc des Princes, à l'Accord hôtel Arena ou à Disneyland-Paris.

Une session nationale vectrice de diffusion des connaissances scientifiques

Le contenu pédagogique de la session nationale 2019-2020 a été enrichi par les propositions du comité scientifique de l'Institut, par celles de ses chercheurs, et par les compétences d'universitaires de haut niveau.

Les auditeurs participent à des **travaux de groupe sur des sujets proposés par les directions générales des ministères partenaires** de l'Institut ou des représentants du secteur privé. Ces dix groupes de travail (GDS pour « groupe de diagnostic et de stratégies ») présentent en fin de session des rapports d'analyse assortis de recommandations, transmis aux services opérationnels après une évaluation faite par la direction de l'Institut.

Une formation attachée à l'ancrage européen

Le choix de l'Europe pour les voyages d'étude de la session *Sécurité et justice* permet de sensibiliser les auditeurs à l'importance de la coopération européenne et à son fonctionnement. Chaque année, les auditeurs sont ainsi immergés durant quatre jours à Bruxelles et à La Haye pour approfondir leurs connaissances lors de visites d'institutions telles que la représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne, la Commission européenne, le Parlement européen ou encore Europol et Eurojust. Le voyage d'études de la 30^e session nationale, réalisé en Espagne, a permis d'analyser les spécificités de ce pays en s'intéressant notamment à la question de la place de la sécurité privée dans le dispositif de sécurité publique, ou encore à la gestion des flux migratoires.



Déplacement de la session nationale *Sécurité et justice* au Parlement européen



Intitulé des travaux de GDS menés dans le cadre de la 31^e session nationale *Sécurité et justice* – 2019-2020

- ✓ Face aux violences en marge des manifestations de « gilets jaunes » faut-il s'inspirer des méthodes et usages de maintien de l'ordre pratiqués à l'étranger ? Lesquels ?
- ✓ Le concept de « sécurité dynamique », fondé sur la qualité des relations entre personnes détenus et surveillants pénitentiaires, apparaît comme un nouveau mode efficient des établissements pénitentiaires. Sous quelles conditions ce concept est-il viable ?
- ✓ Retours de zones de combats, endoctrinement : comment prendre en charge les enfants radicalisés ?
- ✓ Quel « continuum de sécurité » pertinent, intégrant à la fois les acteurs publics et privés mais aussi les nouveaux moyens technologiques, doit être mis en place pour assurer la sécurité des Jeux olympiques de Paris de 2024 ?
- ✓ Réseaux criminels de cyber-délinquance, autoentrepreneurs du crime sur internet : quelles réalités, quelles nouvelles menaces numériques et quels moyens de les contrer ?
- ✓ Face aux profits considérables générés par le trafic de stupéfiants, comment empêcher les organisations mafieuses de réinjecter ces sommes dans l'économie légale ?
- ✓ Tout en préservant la liberté d'opinion, comment lutter contre les fausses informations, sources de manipulations et de radicalisation politique, sociale, ou religieuse et vecteurs potentiels de violences ?
- ✓ À l'heure d'une révolution numérique et d'une évolution des besoins des usagers, l'État doit répondre à de nouvelles exigences en matière de dématérialisation. Après la mise en œuvre de plusieurs dispositifs, de la pré-plainte en ligne aux plates-formes de signalement, quelles perspectives peut-on encore envisager ?
- ✓ Surveillants pénitentiaires, un métier à redéfinir ? Quelles missions ? Quelle autorité ? Quelles prérogatives ?
- ✓ Quels outils de lutte contre les violences familiales ?

La session nationale Protection des entreprises et intelligence économique

La promotion des concepts de sécurité-sûreté, d'intelligence économique et de souveraineté économique

Pour faire face à la multiplication et à la diversification des risques et des malveillances, les entreprises doivent mettre en place une culture de sécurité-sûreté et d'intelligence économique. Le département *Intelligence et sécurité économiques* de l'Institut agit pour cela dans trois domaines :

- ✓ le développement d'une vision globale de la sécurité-sûreté : seule une réflexion décloisonnée permet de développer des dispositifs de protection adaptés et efficaces ;
- ✓ une approche intégrée de la maîtrise des risques et des menaces : la sécurité-sûreté doit être un atout de compétitivité et s'intégrer dans la stratégie globale de l'entreprise ;
- ✓ les synergies entre les acteurs publics et privés : il faut tendre vers une vision partagée, conciliant la logique libérale de la mondialisation et la protection des intérêts nationaux.

Une formation de référence au management de la sûreté et de l'intelligence économiques dans les organisations

L'Institut est l'opérateur public de référence en matière de formation de haut niveau en intelligence et sécurité économiques. Il propose une offre étendue de formations allant d'une session nationale diplômante de titre RNCP niveau 7 (équivalent Bac+5), à des cycles d'expertise et de certification reconnus des administrations et entreprises, tel que le cycle d'expertise certifié « Security manager ». Chaque année, plus de 150 auditeurs viennent acquérir les connaissances et savoir-faire leur permettant de protéger leurs organisations.

Une approche intégrée des risques et des menaces

Le caractère global et pluridisciplinaire de la formation constitue une spécificité qui assure son succès auprès du public. En effet, la formation concentre dans son programme la veille, la mise en place d'un dispositif de protection globale, la cybersécurité, la protection à l'international, le management de crise et les stratégies d'influence.



Visite des locaux de la Direction générale de la gendarmerie nationale par la session nationale Protection des entreprises et intelligence économique

Croisement et synergie des expertises des acteurs publics et privés

Composée par près de deux-tiers d'auditeurs du secteur privé (responsables ou directeurs sécurité-sûreté, intelligence économique, crise, conformité, RSSI, chefs d'entreprise, avocats, journalistes, etc.), la session nationale *Protection des entreprises et intelligence économique* compte aussi des auditeurs issus de la sphère publique, dont ceux en charge des problématiques de sécurité économique tels que la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), le service central du renseignement territorial (SCRT), le service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (SISSE), la direction générale de la Gendarmerie nationale (DGGN), la direction générale de la Police nationale (DGPN), ou encore les responsables de l'intelligence économique au sein des ministères.

La mixité public/privé se retrouve également dans la diversité des intervenants et formateurs de la session, composée à la fois de hauts fonctionnaires, de grands décideurs de la vie économique et de la société civile et d'universitaires spécialisés.

Enfin, les groupes de travail de la session fonctionnent comme des lieux d'échanges public/privé : veille sur un sujet, collecte d'informations, analyses de problématiques et enjeux, diagnostics au sein de PME de la région parisienne, etc. Ce dernier travail au service des PME permet par ailleurs de sensibiliser les auditeurs aux questions de sécurité et d'intelligence économiques.

La session nationale *Management stratégique de la crise*

Les entités publiques et privées montrent un intérêt croissant aux enjeux de gestion de crise, avec une demande renforcée au niveau de l'échelon stratégique. Pour cette raison, l'Institut organise depuis 2013 une session nationale consacrée au management stratégique de la crise et décline cette formation en modules sur-mesure adaptés aux besoins de nos partenaires. Ces formations s'appuient sur une veille et une recherche scientifique constante ainsi que sur un réseau d'intervenants « opérationnels » afin d'actualiser en permanence les enseignements proposés.

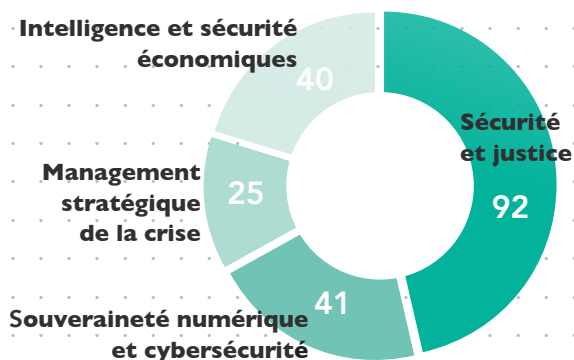
La session nationale *Management stratégique de la crise* a été inscrite pour la première fois en 2018 au registre national des compétences professionnelles (RNCP) et permet aux auditeurs de valider un titre 1 (Bac +5, titre 7 selon les normes européennes). Elle regroupe des auditeurs issus des secteurs public et privé au cours de 10 séminaires mensuels (plus de 250 heures de formation sur une année). Elle promeut un partage d'expériences dans un contexte d'apprentissage alternant apports théoriques et pratiques. Des exercices de crises conduits tout au long de l'année permettent de placer en immersion les auditeurs afin de mettre en pratique les concepts étudiés dans le cadre des enseignements plus théoriques.



La 6^e session nationale 2018-2019 comptait 26 auditeurs dont quatre issus de pays étrangers partenaires (Liban, Algérie, Belgique). La 7^e session 2019-2020 confirme le succès croissant de ce programme et sa reconnaissance dans le monde professionnel et académique. Le nombre de candidatures a ainsi continué d'augmenter et le taux d'auditeurs retenus s'est établi à moins de un sur deux. Le succès et les candidatures de très haut niveau confirment le positionnement de cette formation dans les tout premiers rangs des formations spécialisées en gestion de crises. Les 25 auditeurs retenus en 2019 proviennent d'organisations publiques (60%) et privées (40%). Deux auditeurs sont de nationalité étrangère (Algérie, Luxembourg).

Pour cette nouvelle session, **la programmation est fortement imprégnée des enjeux liés à la fois aux risques et crises cyber, à l'anticipation et aux facteurs organisationnels et humains.** L'Institut contribue de la sorte à sa mission de diffusion d'une culture transversale de gestion de crise. L'ensemble des actions menées dans ce cadre fait de l'Institut – et de son département Risques et crises – une référence en matière formation et de doctrine dans le domaine du management des risques et de la gestion de crise.

Nombre d'auditeurs



La session nationale, conjointe avec l'IHEDN, *Souveraineté numérique et cybersécurité*

En 2019, l'INHESJ et l'IHEDN ont conjointement reconduit le cycle de formation de la session nationale *Souveraineté numérique et cybersécurité*, tout en étant confrontés à un afflux de candidatures.

Cette formation répond à des enjeux nouveaux : défense et sécurité informatique, espionnage scientifique, économique et commercial, cybercriminalité, sabotage des services de l'État ou des entreprises, qui constituent désormais pour notre pays des enjeux majeurs. Elle s'adresse à un public de haut niveau, issu des directions de grandes entreprises et des administrations centrales. Elle vise à diffuser des connaissances communes en matière de cybersécurité et une approche partagée des enjeux de souveraineté qui pèsent désormais sur notre territoire.

Au-delà des deux Instituts qui la co-dirigent, cette formation inédite associe étroitement à son travail des partenaires de premier ordre, notamment le SGDSN, l'ANSSI et le commandement de cyberdéfense des Armées.

Cette deuxième session accueille 41 auditeurs venant à part égale du secteur public et du secteur privé ainsi que 4 élus (2 sénateurs, 1 député, 1 maire).



Le succès des formations

sur-mesure

L'Institut : organisme de référence pour la formation des services de l'État en intelligence et sécurité économiques

Depuis plus de 14 ans, l'INHESJ forme les **référénts intelligence économique** de la Gendarmerie nationale. En 2019, pour la première fois de son histoire, ce cycle de formation a été ouvert aux référents « intelligence économique » de la Police nationale intégrés dans les antennes territoriales du service central du renseignement territorial (SCRT).

Si l'intelligence et la sécurité économiques font partie intégrante, depuis une quinzaine d'années, des activités missionnelles des policiers et gendarmes, le décret du 20 mars 2019 relatif à la gouvernance de la politique de sécurité économique et la circulaire du 17 juin 2019 sur la politique interministérielle de sécurité économique érigent désormais cette discipline au rang de priorité gouvernementale.

Au terme d'un cycle de formation qui aura duré deux semaines, les quarante auditeurs, se sont vu remettre leur attestation de formation par leur directeur central respectif, à savoir, la cheffe du Service central de renseignement territorial (SCRT) pour la police et le sous-directeur de l'anticipation opérationnelle (SDAO) pour la gendarmerie.

D'autres collaborations avec le service du haut fonctionnaire à la défense (SHFD) du ministère de l'Intérieur **concernant le réseau de sous-préfets référents départementaux**, le service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (pour former leurs délégués), l'Académie du renseignement, l'École de guerre, le CNRS, sont à l'étude.

Succès de la formation dédiée à la « veille »

Instrument de prospection et d'aide à la décision, la veille constitue l'un des trois piliers stratégiques de l'intelligence économique, avec la sûreté et l'influence. De ce fait, l'Institut a développé depuis 2017 des modules de formation à la veille. En 2019, quatre sessions ont été organisées et 56 stagiaires formés. L'importance du sujet et son intérêt pour le public de l'Institut a conduit à la reconduction du cycle d'approfondissement qui complète la formation initiale.

La formation des conférenciers en sécurité économique labélisés Euclès

L'Institut forme depuis 2011 des conférenciers labélisés, chargés de sensibiliser le monde de l'entreprise et de la recherche aux enjeux de la sécurité économique. Ces formations sont réalisées dans le cadre d'un partenariat avec le



Réunion des conférenciers Euclès



Exercice de crise sur le plateau gestion de crise

service de l'information stratégique et de la sécurité économiques (SISSE, ministère de l'Économie et des Finances) et en concertation avec les services spécialisés de l'État.

Ces conférenciers constituent un réseau baptisé Euclès qui se déploie sur l'ensemble du territoire national. Il s'accompagne d'une plateforme collaborative en ligne qui accroît sa visibilité et facilite l'accès aux informations et les échanges d'expérience.

En raison de contraintes de calendrier, le colloque des conférenciers Euclès qui devait se dérouler en fin d'année 2019, a finalement pris place le 9 janvier 2020.

Une profonde réflexion et des groupes de travail sont actuellement lancés pour revoir le statut de ces conférenciers, afin de **valoriser davantage la pertinence et la complémentarité de leurs actions** et de les assurer d'une meilleure visibilité vis-à-vis des acteurs économiques territoriaux.

Le plateau de gestion de crise

L'INHESJ est un organisme de référence pour la formation des services de l'État à la gestion de crises. Il dispose d'un plateau de gestion de crises sophistiqué et régulièrement modernisé permettant de conduire des exercices immersifs de simulation de crise et de placer les auditeurs en situation très réaliste. Au sein de ce plateau, une salle de média-training dotée d'équipements techniques audiovisuels est utilisée lors des sessions de formation à la prise de parole en public en situation sensible.

Ce dispositif technique unique et performant est notamment utilisé pour entraîner les préfets nouvellement nommés et l'ensemble des agents impliqués dans l'animation des dispositifs de crise à l'échelle départementale (chaîne de commandement territoriale) et, au travers du partenariat conclu avec l'École nationale d'administration (ENA), les futurs hauts responsables des organisations publiques. À ce titre, en 2019, le département Risques et crises de l'Institut a réalisé des formations pour le compte des ministères suivants: services du

Innovations pédagogiques

En 2019, l'Institut a lancé la création originale d'un « serious game » unique en son genre. Ce nouvel outil pédagogique « low tech » de formation et de sensibilisation à la prise de décision en situation de crise est principalement destiné à un public de décideurs ou de cadres. Il sera déployé dès 2020 dans le cadre des activités de formation du département risques et crises et adossé à de nouvelles offres de modules de formation.

Jeu des 8 familles de la sécurité économique

À l'initiative du département Intelligence et sécurité économiques, un « jeu des 8 familles » présentant de façon ludique les principales bonnes pratiques de sécurité économique a été conçu, distribué et diffusé. Les publications web en reprenant les contenus ont donné lieu à de nombreux retours positifs et interactions sur les réseaux sociaux.





Formation « Officiers de sécurité »



Session collaborateurs parlementaires 2019

37 collaborateurs parlementaires ont été formés :

15 pour le Sénat

22 pour l'Assemblée nationale

Premier ministre; Intérieur; Justice; Transition écologique et solidaire; Éducation nationale; Europe et Affaires étrangères ; Armées ; Santé; Culture.

L'Institut est également de plus en plus sollicité par des entreprises privées majeures afin d'entraîner leurs équipes dirigeantes (direction et équipes de crise) dans le cadre de formations spécifiquement développées pour ce type de public et d'organisations. Les scénarios sur-mesure mis en œuvre à chacune de ces occasions consolident la place de l'Institut dans le dispositif global de formation à la gestion de crise au niveau national.

La préparation au tour extérieur des administrateurs civils (TEAC)

En 2019, le ministère de l'Intérieur a sollicité pour la deuxième année consécutive l'Institut pour la formation des candidats au tour extérieur des administrateurs civils. Lors de cette formation développée par l'INHESJ, les 50 auditeurs ont bénéficié de

l'intervention d'universitaires et de responsables institutionnels de haut niveau, tel que la sousdirectrice de la lutte contre l'immigration irrégulière, Carole Puig-Chevrier, ou le chef de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, Christophe Soulez. Les thèmes traités sont les suivants : Europe, maintien de l'ordre et responsabilité de l'autorité administrative, terrorisme, cybercriminalité, lutte contre l'immigration irrégulière.

Les formations destinées aux officiers de sécurité

Les administrations et entreprises françaises comptent près de 4 000 officiers de sécurité. Ils sont un maillon essentiel de la préservation du secret de la défense nationale. Cette communauté doit pouvoir bénéficier d'une formation initiale et continue de qualité. Élaborée en partenariat avec le secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) et le Club des officiers de sécurité, l'Institut a renforcé en 2019 cette formation créée en 2018. Elle participe à une meilleure protection du secret en rappelant le



cadre juridique et réglementaire et en diffusant un ensemble de bonnes pratiques : délimitation, gestion des informations et supports classifiés, sécurité des biens et des personnes, dimension pénale. Au cours de l'année 2019, 130 officiers de sécurité ont été formés, dont 69 issus d'entreprises privées. Un nouveau module complémentaire portant sur la close du secret dans les contrats a été créé en vue de la session 2020.

La formation des collaborateurs parlementaires

Fruit d'un partenariat initié en 2017 avec l'Assemblée nationale, puis en 2018 avec le Sénat, cette session s'est déroulée pour la troisième fois consécutive les 7 et 8 novembre 2019. Cette formation, dont l'objectif est de familiariser les collaborateurs parlementaires aux problématiques de sécurité et de justice, allie conférences et visites de services opérationnels.

Les formations à destination d'un public jeune

Les sessions régionales étudiantes et jeunes actifs

Le travail de constitution d'une culture commune des acteurs de la sécurité et de la justice ne peut faire l'économie d'une action en direction de la jeunesse. Aussi, l'Institut dispense des formations à destination des étudiants et des jeunes actifs de moins de 35 ans. En 2019, ces formations ont été développées sous la forme de trois sessions d'une durée de cinq jours chacune, alternant conférences, visites de sites et travaux de groupe. Ces formations, s'appuyant sur le Réseau des écoles du service public (RESP) et sur certaines universités, ont permis de former 124 jeunes (23 jeunes actifs et 101 étudiants).

Sessions régionales jeunes Sécurité et justice



124 jeunes ont été formés :
23 jeunes actifs
101 étudiants

Formation aux enjeux de sécurité économique pour la Skema business school

Le partenariat bien installé dans le temps entre l'INHESJ et la Skema Business School s'est poursuivi en 2019. Pour la définition du contenu pédagogique dans le cadre d'un master *International strategy and influence (influence et stratégie internationales)*, l'Institut devrait à nouveau être sollicité en 2020. Il porte sur la protection des entreprises et se compose de 60 heures de formation à destination d'une vingtaine d'étudiants.

La session régionale et internationale jeunes Sécurité et justice

L'Institut a initié en 2018 un **partenariat avec la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD)** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), qui s'organise autour de deux sessions dont une session internationale junior.

La session 2019, s'est tenue à l'École nationale supérieure de police dans la région lyonnaise et a rassemblé des auditeurs étrangers en provenance de la zone Asie-Pacifique.

L'eFormation

Depuis septembre 2018, l'INHESJ a engagé le développement d'outils d'enseignement à distance (EAD) et plus largement d'*eFormation*.

S'appuyant sur une plateforme informatique de démonstration, une première phase du projet a permis à certains agents et auditeurs de l'Institut de se familiariser avec ces outils dans le courant du premier semestre 2019. L'objectif était d'évaluer les besoins à court, moyen et long termes, afin d'intégrer l'*eFormation* dans l'ensemble des procédures de travail selon un rythme adéquat (gestion des auditeurs, mise en ligne de documents, utilisation d'outils collaboratifs en ligne, évaluations, podcasts, parcours pédagogiques à distance complets, etc.).

Depuis septembre 2019, une seconde phase d'évaluation a été entamée : les auditeurs des trois sessions nationales et de plusieurs sessions spécialisées utilisent désormais la plateforme *eFormation* de l'INHESJ, soit 467 utilisateurs inscrits et 49 modules en ligne utilisés.



Session régionale et internationale jeunes de Lyon - 2019

Une collaboration renforcée

avec la Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

La présence auprès de la direction de la formation de l'Institut d'un chargé de mission issu de la Direction de l'Administration pénitentiaire a permis la réalisation très concrète d'un des partenariats transversaux de l'Institut avec le Ministère de la Justice. Ce partenariat permet aux auditeurs d'appréhender l'ensemble de la chaîne pénale.

Il a ainsi été possible de mener à bien plusieurs projets qui couvraient aussi bien les domaines de formation que de la recherche et des publications.

- ✓ Organisation et réalisation du colloque du 13 mai : « L'équilibre des peines : de la prison à la probation ». Les actes de cet événement, très suivi et ouvert par la garde des Sceaux, ministre de la Justice, feront l'objet d'une publication dans les cahiers de la sécurité et de la justice début 2020.
- ✓ Coordination, en partenariat avec le directeur des relations internationales et de la recherche de l'ENAP (école nationale d'administration pénitentiaire), d'un numéro des cahiers de la sécurité et de la justice intitulé « La prison hors les murs - A quoi sert la probation ? » qui sera le pendant d'un numéro paru en 2009 sur « A quoi sert la prison ? »
- ✓ Rapprochement avec le cabinet de la DAP pour faciliter les liens et renforcer le nombre d'auditeurs présents dans la session nationale Sécurité et Justice (10 en 2019 contre 4 par session les années précédentes)
- ✓ Réflexions et discussions autour d'un partenariat avec l'ENAP visant à remplir les 3 objectifs suivants : consolider les

liens avec les chercheurs, renforcer la formation à la gestion de crises, organiser une session régionale Jeunes à Agen sur le site de l'école.

- ✓ Signature d'une convention avec la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris pour permettre des immersions d'auditeurs en établissements pénitentiaires. Cette expérimentation débutée en 2019 fait l'objet de retours très positifs de la part des auditeurs ayant pu en profiter.



De haut en bas

Nicole BELLOUBET, garde des Sceaux, colloque
L'équilibre des peines : de la prison à la probation - 13 mai 2019
Colloque La loi pénitentiaire - 13-15 septembre 2019



Des actions d'études
et de recherches à
destination des décideurs



La production d'études
et de recherches p.22

Les travaux de l'ONDRP p.26

Cérémonie de remise du Prix de la recherche 2019 de l'INHESJ
à l'auditorium du CNRS - 10 décembre 2019.

Valérie Maldonado, Alain Schuhl, *directeur général délégué*
à la science du CNRS et Anais Szkopinski, *lauréate*.



Signature de la convention CNRS-INHESJ

Afin de contribuer à l'accompagnement de politiques publiques de sécurité et de justice, l'Institut s'appuie sur les connaissances scientifiques qu'il produit, soutient et diffuse. En 2019, l'INHESJ a multiplié les partenariats afin de promouvoir une activité de recherche multidisciplinaire pour améliorer la compréhension et le traitement des enjeux de sécurité et de justice.

Par ailleurs la dimension recherche a continué à être renforcée dans les programmes de formation des départements et en accompagnement des auditeurs.

La production d'études et de recherches

L'Institut poursuit des travaux en phase avec les enjeux actuels de sécurité et de justice. Le département Études et Recherches est fréquemment en lien avec les services judiciaires et les forces de sécurité intérieure pour identifier des sujets d'études pertinents. Il recherche les financements des travaux scientifiques ayant vocation à appuyer la décision publique. Pour 2019, ce sont sept projets de recherche qui ont été menés autour de la question centrale de la justice et de la sécurité.

Les études et recherches au plan national

Le projet « Ouverture du FSPRT aux chercheurs (OFC) » (2019 - 2020), en partenariat avec l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT) et le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), vise à examiner

et analyser près de 11 000 fiches anonymisées extraites du fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Menée par une équipe cojointe du département Études et Recherches et de l'ONDRP, cette recherche est la première à être conduite sur ce fichier jusqu'ici inaccessible aux chercheurs. Elle correspond à la mesure 35 du plan national de prévention de la radicalisation et propose une analyse quantitative et qualitative du fichier pour tenter de déterminer les profils ou trajectoires des personnes signalées pour radicalisation ainsi que pour documenter la manière dont les pouvoirs publics qualifient une personne comme radicalisée.

Le projet « PROVIDE » (2018-2020) a porté sur la désescalade de la violence et gestion des foules protestataires: quelles articulations en France et en Europe, aujourd'hui ? D'un point de vue méthodologique, l'équipe réunie réalise une enquête sociologique en France et dans 3 pays du nord de l'Europe et organise des séminaires aux fins d'une réflexion collective.

Le projet de recherche « La radicalisation djihadiste des femmes en France. Logiques d'engagement » (2018-2020). Ce projet, financé par le CIPDR, est né de l'identification d'un besoin de connaissance urgent des logiques d'engagements des femmes impliquées dans les filières syro-irakiennes ou qui manifestent une sympathie pour les causes djihadistes. Il s'agit de saisir, à partir d'une enquête menée auprès de femmes condamnées pour des faits liés à l'islam radical, les logiques de leurs implications auprès des groupes en question.

Le projet « Les transporteurs de cocaïne depuis la Guyane » (2018-2019). Les flux de cocaïne transitant par la Guyane et à destination de la métropole ne cessent d'augmenter à travers les saisies opérées par les autorités. Ces produits semblent majoritairement être transportées au moyen du recrutement de passagers sur les vols aériens commerciaux communément appelés « mules ». La problématique de ce projet consiste à savoir quelles en sont les raisons et quelle est la réponse publique et son adaptation.

Le programme ANR VIORAMIL (2016-2020) entend explorer les violences et radicalisations militantes en France (groupuscules ultras de droite et de gauche, violences des organisations indépendantistes et autonomistes de métropole et d'outre-mer, violences syndicalistes et corporatistes, violences militantes à caractère sociétal ou confessionnel), grâce à une analyse pluridisciplinaire innovante combinant les regards d'historiens, politistes, sociologues, juristes et spécialistes de l'information et de la communication. Elle rassemble une quarantaine d'enseignants-chercheurs issus de 4 laboratoires (CRULH, CREM, CESDIP et CESSP) et bénéficie du soutien institutionnel de l'INHESJ (Institut national des hautes études sur la sécurité et la justice).

Interventions dans les formations

Le département Études et Recherches diffuse son expertise auprès du monde opérationnel et des décideurs publics en charge des problématiques de sécurité et de justice via l'élaboration et la passation de modules de formation de haut niveau. Il fait également office de passerelle entre monde académique et monde des décideurs politiques afin de favoriser une meilleure décision publique.

C'est l'ensemble du département Études et Recherches qui est régulièrement mobilisé auprès des auditeurs dans le cadre des sessions nationales, sur des thèmes comme la police de sécurité du quotidien, les relations police/population, la criminalité transnationale, la radicalisation liée à l'islam et les plans dédiés à sa prévention, la gestion des foules et l'économie souterraine. Tous les chercheurs du département sont également « référents chercheurs » des Groupes de diagnostic stratégique (GDS), et ce sur des sujets tels que le secret de l'enquête, le contrôle des frontières, la gestion des condamnés pour terrorisme, la reconnaissance faciale et la prévention de la délinquance.

Les membres du département Études et Recherches interviennent par ailleurs au sein de formations universitaires initiales.

Participation à deux conférences de consensus¹ police / population ; une première intitulée « de la confrontation à la confiance » organisée par l'Ecole nationale des travaux publics de l'Etat (ENTPE) dans le cadre du programme de recherche PoliCité et une seconde organisée par la Brigade de prévention de la délinquance juvénile (BPDJ-Gendarmerie) de l'Yonne.

Participation à la conférence de l'International police complaints' authority network (IPCAN) organisée par le défenseur des droits (octobre 2019), animation d'une table ronde autour du thème « gestion des manifestations publiques ».

Le département Études et Recherches joue également un rôle d'interface en réunissant des universitaires et des praticiens afin de trouver des pistes de recherche-action novatrices. Ainsi, les chercheurs se sont impliqués, dans l'organisation et l'animation d'un séminaire de recherche-action (INHESJ-CNRS) sur la prise en charge des mineurs de retour de la zone syro-irakienne, faisant coopérer chercheurs et représentants de nombreuses administrations.

Diffusion de la connaissance

Le département Études et Recherches publie des articles dans des revues scientifiques et professionnelles en France et à l'étranger sur les expertises développées par les chercheurs qui la composent.

Dans le domaine des rapports police / population, l'Institut a publié un document intitulé « Évaluer l'action de sécurité publique, une approche qualitative à l'usage des professionnels de terrain », paru en août 2019 à la Documentation française. Concernant les questions de terrorisme et radicalisation, figurent, parmi les publications notables, un ouvrage collectif ayant su susciter un dialogue constructif entre chercheurs et opérationnels sur les politiques de lutte contre

les violences militantes en Europe (Riveneuve, février 2019), ainsi qu'un ouvrage de sociologie analysant l'action publique issue des politiques de lutte contre la radicalisation (Seuil, mars 2019). On peut citer le concours de membres du département à la note du Conseil d'analyse économique « Cannabis, comment reprendre le contrôle », note n°52, juin 2019.

Reconnu pour son expertise en France à l'étranger, le département Études et Recherches participe également à des activités de valorisation telles que les communications (conférences, journées d'études, séminaires, colloques), à leur initiative ou sur invitation, qu'elles soient universitaires ou regroupant aussi des praticiens du monde de la sécurité et de la justice. En 2019, cette activité, axée sur l'état de la menace, l'évaluation des politiques publiques et la prévention, a conduit à de multiples interventions dans divers centres de recherche et universités : ENM, Ecole nationale supérieure de la police, le CNAM, Université Versailles Saint-Quentin, Université de Bordeaux, SciencesPo, ...

Animation d'une communauté de recherche

Au-delà de ses propres publications, le département Études et Recherches met en place différents moyens pour agréger autour de l'INHESJ une production qui soit à la fois reconnue scientifiquement mais aussi accessible aux acteurs et aux décideurs publics dans les domaines de la sécurité et de la justice.

À cette fin, l'INHESJ a posé les jalons d'une rubrique scientifique hébergée par les *Cahiers de la sécurité et de la justice* et réunissant des articles scientifiques révisés par les pairs. Cette rubrique entend favoriser son accessibilité par un format court, une diffusion numérique gratuite

(1) Le dispositif est le suivant : organiser des panels d'habitants (un panel adulte impliqué dans la vie communale et un panel jeunes majeurs) et un panel professionnels de la sécurité (police nationale, police municipale, gendarmerie nationale, pompiers...) de 12/15 personnes chaque et les faire réfléchir séparément puis tous ensemble (par étapes) pour élaborer des propositions de recommandations en matière d'action publique de sécurité soumises au vote majoritaire. Un temps de formation express est prévu dans le cours de la conférence via l'organisation préalable d'une ou deux tables rondes de spécialistes.

et bilingue. Avec la création de cette rubrique, l'INHESJ s'attache ainsi à favoriser le transfert de connaissances entre le monde universitaire et le monde des praticiens.

Parallèlement, l'INHESJ a structuré ses relations avec l'université, dans le but de contribuer à l'émergence de politiques publiques adaptées aux enjeux émergents de sécurité et de justice. Premier volet de cette activité, l'INHESJ poursuit son activité d'identification et de récompense de la recherche sur les questions de sécurité et de justice par le Prix de la recherche (20 thèses ont été reçues en 2019) d'un montant de 3 500 euros. Deuxième volet, l'INHESJ a créé un réseau académique de chercheurs sur les questions de sécurité et de justice. Ce réseau académique, qui vise à favoriser la production et la circulation des savoirs entre universitaires et acteurs institutionnels, s'est réuni trois fois en 2019. Deux séminaires de travail ont eu lieu autour des thèmes suivants :

- Le transfert de connaissances : obstacles et limites ;
- Mener une recherche sur des terrains difficiles ;
- Concevoir et mettre en application l'interdisciplinarité, la pluridisciplinarité ;
- Financement de la recherche : rencontre avec les acteurs ;

Enfin, le département Études et Recherches et l'ONDRP ont poursuivi le séminaire des Rendez-vous de la recherche. Pour l'année 2019-2020, il a couvert des sujets comme la prédiction, le renseignement, la justice restauratrice, l'économie souterraine ou la communication en temps de crise.

Rayonnement scientifique

Le CNRS et l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice, ont signé un accord-cadre pour la recherche en sécurité et justice, en juin 2019 en présence de la direction des deux établissements. Cet accord concerne la mise en place d'un appel à projets conjoint, qui permettra de financer plusieurs projets de recherche dans les domaines suivants : prévention de la délinquance: politiques, outils, acteurs; transformation numérique: algorithmes, usages et action publique; sécurité et justice environnementales.

Conseil scientifique sur les processus de radicalisation

Depuis sa création par décret du 3 mai 2017, l'Institut accueille le secrétariat général du Conseil scientifique sur les processus de radicalisation (COSPRAD).

Ce conseil a pour objet de « faciliter [r] le dialogue entre les administrations publiques et les chercheurs en sciences humaines et sociales et [de] contribue[r] à la valorisation des résultats de la recherche en sciences humaines et sociales et à leur réutilisation au bénéfice des politiques publiques de prévention et de lutte contre la radicalisation ». Il rassemble le monde de la recherche et celui des institutions publiques et publie des études spécifiques.

Ses toutes premières actions en 2018 ont permis d'établir une cartographie des publications et des structures de recherche sur les processus de radicalisation ainsi qu'une comparaison internationale des instances de transfert de connaissance de la recherche vers la société civile.



Les travaux de l'ONDRP

L'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) est un département de l'Institut. Ses principales missions consistent à collecter des données sur la délinquance, la criminalité et les réponses pénales, les exploiter, les analyser et les diffuser à travers ses différentes collections.

L'Observatoire travaille pour cela en étroite coopération avec de nombreux partenaires : police, gendarmerie, ministère de la Justice, universités, etc. Certaines limites des données administratives ont conduit l'Observatoire à concevoir et mettre en œuvre l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » en 2007 avec l'Insee, et à recourir à d'autres sources de données afin d'obtenir un maximum d'informations sur certains phénomènes délinquants et criminels.

Les collaborations avec les services opérationnels contribuent à enrichir les bases statistiques et ainsi couvrir des champs qui ne le seraient pas par ailleurs. Elles participent à accroître les capacités de production de l'Observatoire sur certaines formes de délinquance et de criminalité apparaissant comme préoccupantes, soit par l'opinion publique, soit par les pouvoirs publics : homicides, vols à main armée, violences sexuelles, violences contre les policiers et les gendarmes, etc.

Par la richesse des informations collectées auprès de ces partenaires, ces collaborations permettent de conduire des travaux détaillés sur des phénomènes criminels majeurs, de mieux en comprendre les mécanismes, et d'offrir de nouveaux outils d'analyse pour le pilotage des politiques publiques de sécurité.

En 2019, l'ONDRP a poursuivi ses analyses criminologiques sur la délinquance, la criminalité et les réponses pénales. Quatre études importantes ont été publiées en 2019 :

- La justice pénale et ses critiques : analyse de l'opinion sur la justice et les tribunaux dans le traitement de la délinquance
- La criminalité sur les territoires du Grand Paris (2016-2017)
- Double publication sur la traite des êtres humains: la première sur les données administratives et la seconde sur le profil des victimes suivies par les associations en 2018



Les communications scientifiques

En 2019, l'ONDRP a accru sa présence au sein du milieu académique en criminologie. En participant à plus de **25 colloques et journées d'études**, l'Observatoire a pu diffuser les résultats de ses études en France et à l'étranger. L'ONDRP reste ainsi une institution de référence reconnue en France comme à l'étranger.

Participation notamment aux colloques suivants :

- ✓ Congrès international francophone sur les agresseurs sexuels (Montpellier, France)
- ✓ Colloque international sur les violences sexuelles à l'université (Lille, France)
- ✓ Colloque sur la cybercriminalité organisé par la DGGN (Pontoise, France)
- ✓ Congrès international francophone de médecine légale (Dijon, France)
- ✓ Congrès de la Société de criminologie du Québec (Montréal, Canada)
- ✓ Réunion de l'Academy of Criminal Justice Sciences (Baltimore, États-Unis)
- ✓ Symposium de criminologie de Stockholm (Suède)
- ✓ Conférence internationale sur le trafic d'enfants (Pristina, Kosovo)

En parallèle, l'ONDRP a publié plus de 20 études synthétiques (*Notes* et *Flash'crim*) dont l'objectif a été d'étudier la particularité de certains phénomènes (violences dans le football amateur, agressions contre les sapeurs-pompiers, sécurité dans les transports en commun, violences au sein du couple, etc.).

Par ailleurs, l'Observatoire a publié en 2019 son 15^e rapport annuel. Il intègre les premières tendances de l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » dont la collecte a lieu en début d'année. C'est notamment l'occasion de prendre connaissance des évolutions les plus récentes en matière d'atteintes aux biens et aux personnes, ainsi que sur les perceptions de l'insécurité.

Pour la première fois, l'ONDRP a publié en 2019 des chiffres issus des données administratives sur un phénomène criminel peu documenté : la traite des êtres humains. Lors de la journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, l'Observatoire a publié deux études sur le sujet, la première sur l'exploitation des données administratives et la seconde sur le profil des victimes suivies par les associations.

L'ONDRP a également continué de développer des partenariats avec des services opérationnels. Ces relations ont permis la réalisation d'analyses plus poussées approfondissant l'état des connaissances sur des sujets peu ou pas étudiés. C'est notamment le cas du partenariat avec la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) ayant conduit à une analyse cartographique de la criminalité dans le Grand Paris (*Grand Angle 51*) et à une étude sur les groupes à risques délinquants à Paris et en petite couronne (publication début 2020).

D'autres partenariats donneront lieu à des publications inédites en 2020. L'Observatoire est en train de réaliser plusieurs études sur la cybercriminalité visant à mieux appréhender certaines caractéristiques de ce phénomène. Des partenariats ont été initiés en 2019 avec le Centre de lutte contre les criminalités numériques (C3N) de la Gendarmerie nationale, la Brigade d'enquête sur les fraudes aux technologies de l'information (BEFTI), la Brigade de protection des mineurs (BPM) et la Brigade de répression des fraudes aux moyens de paiement (BFMP) de la Préfecture de police.



3 370 abonnés
+56% par rapport à
l'année précédente
+ de 500 posts



1 871 abonnés
+46% par rapport à
l'année précédente
454 000 impressions



2 901 abonnés
+14% par rapport à
l'année précédente
2 719 mentions « j'aime »
+ 13%



Datagora est une plateforme en ligne et une application mobile visant à éclairer le débat public. En valorisant les publications de sources fiables, Datagora permet de faciliter leur accessibilité et leur réutilisation par les citoyens.

L'ONDRP est un partenaire privilégié de Datagora puisqu'il a été déclaré par cette plateforme comme étant un « institut certifié ».

Depuis le lancement de la plateforme, l'ONDRP a publié près d'une centaine de *datapoints* qui ont obtenu plus de 2 000 mentions « j'aime ».



Une stratégie de diffusion et de communication



Colloque *Prévenir, protéger, juger* : 30 ans de sécurité et de justice (anniversaire INHESJ)

Politique éditoriale p.30

Communication numérique p.33

Événements p.34

Colloque
Prévenir, protéger, juger :
30 ans de sécurité et de justice
(anniversaire INHESJ) p.36

Relations publiques p.38

Les relations internationales p.39

La recherche à l'international p.41



Colloque Attentats : quelle responsabilité juridique pour les primo-intervenants ?

Publications, événements, site web et réseaux sociaux, relations publiques et internationales : la montée en puissance de l'Institut engagée dans le cadre du plan stratégique a été poursuivie en 2019.

Composé de la cellule graphique, du bureau des relations internationales, du bureau communication et du rédacteur en chef des *Cahiers de la sécurité et de la justice*, le département des relations publiques et internationales a poursuivi son repositionnement comme un interlocuteur transversal central au service de tous les départements de recherche et de formation.

En 2019, les efforts ont principalement porté sur la montée en gamme de la politique éditoriale (site web, réseaux sociaux, revues), la multiplication des colloques et conférences, le développement de réseaux et communautés actives, l'intensification des relations publiques et internationales : les actions engagées ont permis à l'établissement de se positionner comme l'un des acteurs majeurs de la connaissance dans les champs de la sécurité et de la justice, rassemblant une communauté grandissante de publics engagés, qui n'hésitent pas à relayer et à soutenir les messages et les actions portés à leur connaissance.

Cette dynamique s'est poursuivie tout au long de l'année 2019.

Politique éditoriale

L'Institut édite deux revues : les *Cahiers de la sécurité et de la justice* et la *Lettre d'information sur les risques et les crises*. Des publications ponctuelles sont également réalisées à la suite d'études particulières et dans le cadre d'activités pédagogiques.

L'ONDRP diffuse par ailleurs ses études en accès libre tout au long de l'année sous forme de notes et brochures numériques. En 2019, cela représente 12 *Notes*, 3 *Grand angle* et 9 *Flash'crim*.

En 2019, la montée en gamme des publications entamée en 2018 a été poursuivie et amplifiée. La *Lettre d'information sur les risques et les crises* (LIREC) s'est ainsi dotée d'un comité de lecture et a rénové ses processus de réalisation. Les *Cahiers de la sécurité et de la justice* (CSJ) sont désormais disponibles en accès libre un an après parution, sur le site de l'éditeur (www.vie-publique.fr).

La centralisation des abonnements sur un formulaire web unique a permis la collecte

de près de 3 000 abonnements supplémentaires aux revues et aux annonces d'événements. La publication d'articles sur le site web et la lettre trimestrielle lancée en mars ont également généré de nombreux abonnements supplémentaires.

Revues périodiques

Cahiers de la sécurité et de la justice

Cette revue trimestrielle, diffusée par la Documentation française, est tirée à 1 000 exemplaires et compte plusieurs centaines d'abonnés. Depuis plus de 20 ans, universitaires, chercheurs, professionnels des secteurs public et privé contribuent à cette publication de référence.

En 2019, les *Cahiers de la sécurité et de la justice* se sont emparés de trois thématiques en plein coeur de l'actualité : ruralité et territoires ; continuum sécurité-défense ; intelligence artificielle.

Lettre d'information sur les risques et les crises

Pluridisciplinaire, cette revue numérique trimestrielle accueille points de vue de professionnels et de chercheurs sur des thématiques d'actualité.

3 numéros ont vu le jour en 2019 : La prise de décision dans l'incertitude (n°58) ; Les risques et l'environnement numérique (n°59) ; Le risque majeur naturel : l'apport de l'anticipation (n°60).

Publications de l'ONDRP

L'ONDRP publie tout au long de l'année les **résultats de ses études et analyses** dans différentes publications. En 2019, l'Observatoire a publié près de 30 études dans ses quatre collections :

Flash'crim

Publication courte (2 pages) proposant des éléments de cadrage, notamment en évolution, sur un phénomène de délinquance, les réponses pénales ou un autre sujet lié à la sécurité. Les données mobilisées peuvent être issues de l'enquête de victimation « Cadre de vie et sécurité » ou de sources administratives.





Note

Publication courte (4 pages) proposant les principaux enseignements sur une thématique ayant déjà fait l'objet d'une exploitation précédente plus approfondie. Il s'agit notamment de faire un point d'actualité sur un phénomène de délinquance, les réponses pénales ou un autre sujet lié à la sécurité.

Grand Angle

Publication longue proposant une analyse plus poussée sur certains phénomènes de délinquance particuliers. Ces analyses sont réalisées au regard de littérature existante sur les sujets étudiés. L'objectif est de contribuer à la diffusion de connaissances sur un phénomène de manière à la fois quantitative et qualitative.

Rapport annuel

En 2019, l'Observatoire a publié son 15^e rapport annuel. Celui-ci présente les premières tendances de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » dont la collecte a eu lieu en début d'année. C'est notamment l'occasion de prendre connaissance des évolutions les plus récentes en matière de violences physiques ou sexuelles, de menaces ou d'injures, de vols ou tentatives ou encore d'actes de vandalisme.

Autres publications

Brochure sur l'évaluation

À la suite d'une étude menée en 2018 sur l'évaluation dans les services de police, le département Études et recherche a publié une brochure synthétisant les travaux et le guide à l'attention des praticiens.

Ouvrages aux presses universitaires de France

Deux ouvrages sont en préparation dans le cadre de la collection « questions judiciaires » des Presses universitaires de France (PUF).

Communication numérique

Sous l'impulsion conjointe des équipes du bureau communication et de l'activité exponentielle des départements d'étude et de formation, l'activité, la notoriété et l'impact de l'Institut sur Internet et les principaux réseaux sociaux (LinkedIn, Twitter, Facebook) ont été décuplés.

Site internet

Au cœur du dispositif, le site web affiche d'excellents résultats. La fréquentation augmente fortement entre 2018 et 2019, passant de près de 108 000 visiteurs uniques à plus de 160 000.

Les autres indicateurs restent stables : les visiteurs restent environ 2 minutes par page et la moitié d'entre eux visite d'autres pages du site.

Les pages les plus visitées sont celles des formations, notamment des quatre sessions nationales, ainsi que la page d'accueil de l'ONDRP.

Cette amélioration est en corrélation directe avec les chantiers menés par le bureau communication : valorisation des activités transversales ; centralisation des abonnements ; diffusion hebdomadaire d'articles de fond en accès libre ; lettre numérique trimestrielle ; amélioration du rédactionnel et du référencement ; politique de notoriété sur les réseaux sociaux.

La publication des comptes rendus de certaines conférences, ou encore d'articles issus de revues ou de travaux des auditeurs, ont généré de fortes affluences et par ailleurs des reprises (ou des controverses) sur d'autres médias web - blogs spécialisés, associations.

Dans le même temps, en prévision d'une activité en expansion et pour faire évoluer la proposition numérique de l'Institut, le bureau communication a piloté un chantier de refonte du site web, dont la nouvelle version a vu le jour début 2020.

Réseaux sociaux

Dans la continuité des résultats positifs obtenus en 2018, la stratégie de notoriété sur les réseaux



163 921

utilisateurs du site
www.inhesj.fr



531 600

pages vues
2,32 pages vues par utilisateur
en moyenne



6 000 abonnés



18 600 abonnés



10 000 abonnés



Une chaîne Youtube
créée à l'automne 2018

sociaux a été amplifiée. Elle se traduit par la reprise systématique des pages du site et par la publication d'autres contenus « exclusifs ».

Facebook (18 600 abonnés) est utilisé notamment pour la diffusion des événements.

LinkedIn (près de 10 000 abonnés) permet à l'Institut de relayer son activité auprès des communautés professionnelles et des anciens auditeurs. Cette plateforme est utilisée en premier lieu pour valoriser les actions de formation, qui suscitent un fort engagement de tous les participants. Les équipes pédagogiques, partenaires, auditeurs et intervenants y ont la possibilité d'être parties prenantes dans la communication de l'Institut. C'est de loin la plateforme qui génère le plus d'engagement (interactions : likes, commentaires, partages, etc.). La transition réalisée cette année sur le statut de « page école » s'inscrit dans cette dynamique et ouvre des possibilités de nouvelles interactions, comme l'inscription des formations de l'INHESJ dans les CV des participants. Les ressources pédagogiques publiées en accès libre y connaissent un franc succès, à l'image du « kit de sensibilisation des atteintes à la sécurité économique » et de la « carte des risques cyber ».

Twitter (6 000 abonnés) est utilisé pour relayer les événements et actualités auprès du grand public, des partenaires et des journalistes, qui sont nombreux à suivre le fil de l'Institut. Cette plateforme est particulièrement efficace pour rendre compte en direct du déroulé des conférences et colloques en suscitant des réactions et commentaires de la part des intervenants et du public.



Événements

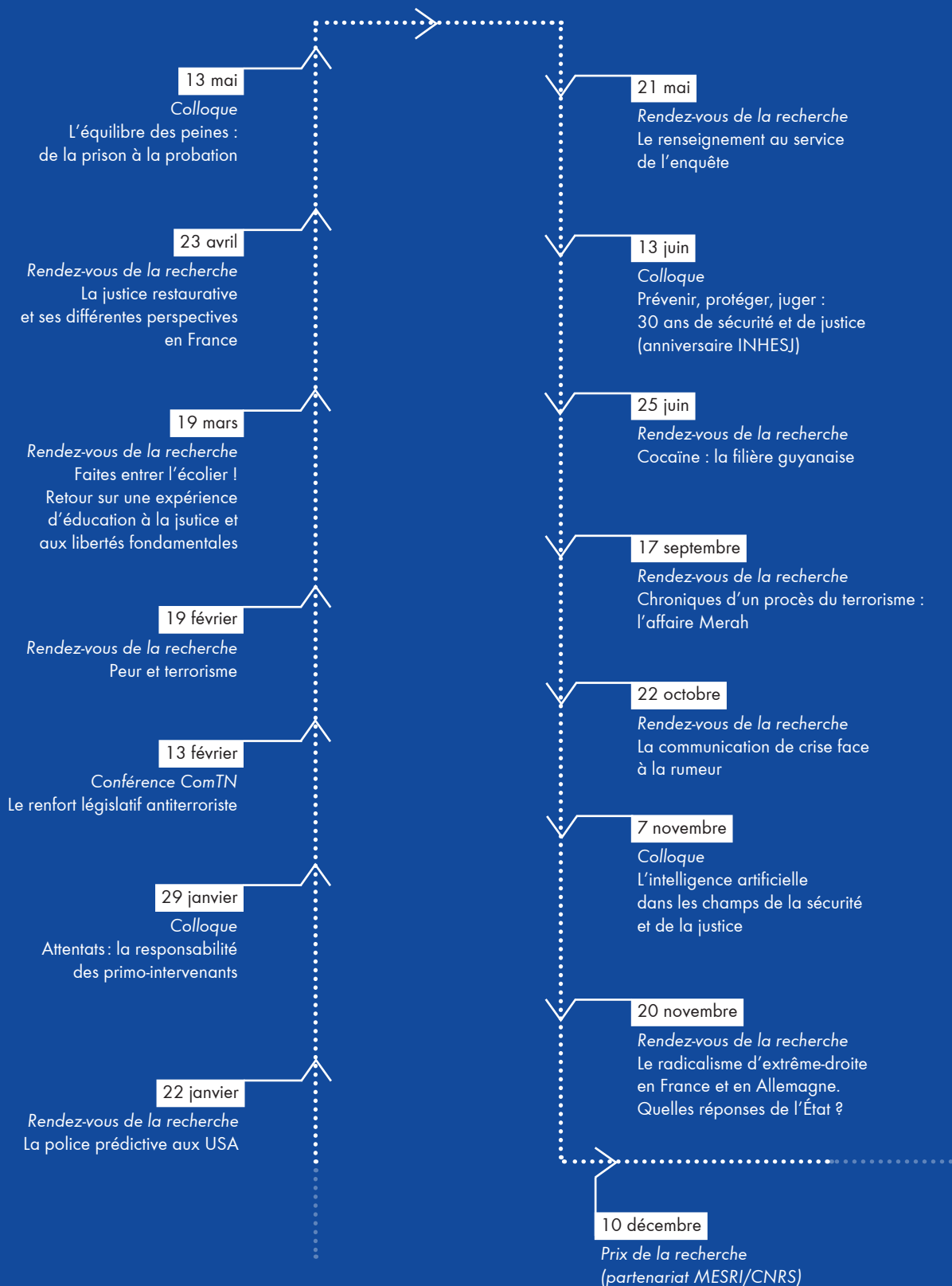
Événements ouverts au public

Les colloques et conférences constituent des moments forts qui rythment la vie de l'Institut. Ils jouent un rôle important pour la circulation des connaissances dans la communauté des spécialistes de la sécurité et permettent des rencontres en présentiel qui matérialisent cette communauté : chercheurs et praticiens viennent y échanger, parfois s'y confronter, dans une atmosphère toujours constructive.

+ de 2500 personnes ont assisté à ces événements (elles étaient environ 1 720 en 2018)

4 journées de réflexion

une quinzaine de conférences





La journée des 30 ans

Pour l'anniversaire de l'INHESJ, la présidence de l'Assemblée nationale a ouvert les portes de l'Hôtel de Lassay à une journée de réflexion « Prévenir, protéger, juger : 30 ans de sécurité et de justice ». Cet événement a permis d'associer plusieurs anciens ministres, comme Elisabeth Guigou ou encore Pierre Joxe, des personnalités scientifiques et politiques de haut niveau, devant un public d'auditeurs, d'anciens auditeurs, de journalistes, de spécialistes... plus de 350 personnes sont venues assister à cette journée, qui s'est conclue avec un échange sur l'avenir de la pensée sur la sécurité et la justice, avec Natacha Polony et Laurent Joffrin.

Le dispositif de communication, basé sur des interviews des intervenants diffusées sur les réseaux sociaux, ainsi qu'un partenariat avec FranceInfo TV et l'INA, a eu l'effet escompté. La journée a suscité de nombreux retours positifs, de la part du public présent comme sur les réseaux sociaux.

De haut en bas :

Pierre Joxe

Natacha Polony, Laurent Joffrin

Toru Yoshida, Cécile Oyono

Christian Vigouroux





Rendez-vous de la recherche « La communication de crise face à la rumeur »

Séminaires spécialisés

Une dizaine de séminaires réservés à des spécialistes invités à qualité ont également été organisés sur des thématiques précises, dans le cadre de missions, projets, études ponctuelles, ou encore dans le cadre des activités du COSPRAD.

Les rendez-vous de la recherche

Conférences associant chaque mois un chercheur et un praticien spécialisés sur une thématique en lien avec la sécurité et la justice, les « rendez-vous de la recherche » permettent de tisser des liens entre des publics qui ne se rencontreraient pas autrement : étudiants, chercheurs, policiers et gendarmes, écrivains, journalistes, etc.

Outre la qualité des interventions, régulièrement soulignée par les publics présents, ces rendez-vous mensuels bénéficient en premier lieu de la politique d'abonnement mise en place par l'Institut.

Les colloques

Trois journées de réflexion ont également été tenues sur des thématiques transversales d'actualité.

En janvier, la journée sur « les responsabilités juridiques des primo-intervenants dans le cadre d'attentats » a attiré près de 300 personnes à l'amphithéâtre Foch de l'École militaire.

En mars, la journée « prison, probation : le sens de la peine » a permis de réunir la communauté de l'administration pénitentiaire, des magistrats et de nombreux acteurs concernés par ces thématiques à l'amphithéâtre Foch de l'école militaire. Près de 300 personnes ont assisté à cette journée ouverte par la Garde des Sceaux, Nicole Belloubet.

En novembre, c'est à l'Hôtel de Ségur qu'a eu lieu la journée sur « les défis de l'intelligence artificielle dans le cadre de la sécurité et de la justice », qui a réuni les plus grands spécialistes français sur cette question devant plus de 200 personnes.



Les rendez-vous de la recherche

Près de **1500** personnes ont assisté aux **10** conférences données en 2019.



Relations publiques

Les relations publiques de l'Institut sont tournées principalement en direction des acteurs qui jouent un rôle majeur dans la production, la diffusion et la valorisation des connaissances sur la sécurité et la justice : institutions, médias, chercheurs.

En direction des institutions nationales

Bien au-delà de ses seuls ministères « de référence », l'Institut entretient des relations avec tous les ministères et institutions concernés par les thématiques de justice et de sécurité : Conseil constitutionnel, Conseil d'État, ANSSI, MEAE, ME, secrétariat d'État en charge de l'Égalité, Défenseur des droits, associations, etc.

Ces liens sont matérialisés sous diverses formes :

- à travers la représentation de membres de ces structures au sein des conseils et comités de gouvernance et de rédaction ;
- à travers leur participation aux enseignements, aux événements, et aux publications ;
- à travers des projets et études en partenariat (étude sur l'évaluation avec le Défenseur des Droits) ;
- à travers des actions de communication conjointes (mois de la cybersécurité avec l'ANSSI ; vidéo institutionnelle de l'Institut avec le ministère de l'Intérieur) ;
- les relations interpersonnelles avec les équipes d'experts de l'Institut constituent également un facteur important de collaboration, d'infusion et de diffusion.

En direction des médias

La présence de l'INHESJ dans les médias est particulièrement diffuse, et donc difficile à évaluer avec précision. Les journalistes et grands médias suivent néanmoins de près les activités de l'Institut, identifié comme producteur de connaissances important dans ses domaines d'activité, et n'hésitent pas à faire appel à ses experts.

Cette présence revient principalement au département Études et recherches et à l'ONDRP, sous forme d'interviews sur des questions spécifiques nécessitant un point de vue objectif.

Les notes et autres publications de l'ONDRP, diffusées à la plupart des organismes de presse, font par ailleurs l'objet de reprises quasi systématiques dans la plupart des médias régionaux et nationaux, presse écrite, radio et TV confondues.

Les messages institutionnels, les événements et les formations font également l'objet d'un intérêt, quoi que plus mesuré, générant parfois des reprises dans un média local ou spécialisé.

Au total, 18 interventions et 42 autres citations ont été dénombrées en 2019 (sélection ciblée sur un panel de médias nationaux, spécialisés ou locaux identifiés comme représentatifs). Ce chiffre ne tient pas compte des citations des publications de l'ONDRP, dont les conclusions sont régulièrement relayées dans la plupart des médias de presse nationale et locale d'information : cela représente des centaines de citations.

À titre d'exemple, l'INHESJ et l'ONDRP ont été cités, interrogés ou fait l'objet d'articles dans *Le Monde*, *Le Figaro*, *Le Parisien*, *L'Express*, *Libération*, *La Croix*, *RFI*, *AEF*. La directrice a été interviewée sur FranceInfo le jour de l'événement des 30 ans de l'Institut.

En outre, l'ONDRP a renforcé sa participation à des revues et ouvrages scientifiques. L'ONDRP présente notamment un chiffre clé mensuel sur la criminalité et la justice dans la revue *Droit pénal* (LexisNexis).

En direction des publics académiques

La **stratégie de reprise de contact avec la sphère académique** constitue un pilier du plan stratégique. Elle dépasse la question des relations publiques et s'articule étroitement avec la politique scientifique de l'établissement :

- multiplication de partenariats, à l'image de la convention signée avec le CNRS ;



Journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains (Paris)

- montée en puissance du Prix de la recherche et du réseau de recherche ;
- mise en place d'un appel à contributions scientifiques.

Du point de vue de la communication, cette stratégie se traduit notamment par un renforcement de l'accompagnement et de la valorisation des activités événementielles, partenariales et éditoriales du département Études et recherche et de l'ONDRP : événements, interventions, interviews, publications... Toute activité d'expertise a désormais vocation à être valorisée.

L'**accompagnement du secrétariat général du COSPRAD et du projet APRIL** ouvre également des pistes de visibilité pour l'Institut dans des communautés scientifiques très spécifiques, sur des sujets à vocation interministérielle : risque climatique ; processus de décision ; radicalisation...

Point d'orgue annuel de cet investissement, le **Prix de la recherche** a eu lieu en partenariat avec le CNRS qui a accueilli l'événement dans ses locaux du XV^e arrondissement. Le prix a été décerné à Anaïs Szkopinski pour ses travaux sur la propriété intellectuelle en droit pénal (thèse soutenue le 10 décembre 2018 à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines sous la direction Valérie-Laure Benabou).

Les relations internationales

L'Institut développe une action de rayonnement à l'international qui contribue à une meilleure connaissance de l'action publique française en matière de sécurité et de justice.

Ce rayonnement ne peut se réaliser avec le partenaire national essentiel qu'est la Direction de la Coopération internationale de la DGPN

Les auditeurs étrangers

En 2019 l'Institut a accueilli 60 auditeurs et stagiaires étrangers en formation, répartis sur les 3 départements de formation.

Cette présence permet à l'Institut de **nouer et d'entretenir des liens** avec des pays partenaires et **d'enrichir la réflexion** des auditeurs par une ouverture aux enjeux de sécurité et de justice à l'étranger.

Le partenariat initié en 2018 avec la direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) prend la forme d'une session internationale qui permet de mieux concevoir les enjeux de sécurité et de défense et de coopération judiciaire au niveau international et d'instaurer des habitudes de travail entre les responsables publics français de ces domaines



34

auditeurs
dans la deuxième
session internationale



Session internationale 2019 : visite d'Interpol

Missions des sessions en 2019



Bruxelles (Belgique) –
La Haye (Pays-Bas)
Octobre 2019
Session nationale
Sécurité et justice



Suisse
Mai 2019
Sessions nationales
*Risques et crises
et Intelligence économique*

Espagne
Mai 2019
Session nationale
Sécurité et justice

et leurs homologues de pays tiers. Après le Moyen-Orient et la zone Asie du Sud-Est/Océanie, la session est reconduite pour 2020 sur un nouveau secteur géographique déterminé par notre partenaire.

Le renforcement du partenariat national

Le **renforcement de la collaboration avec la direction de la coopération internationale de la DGPN** permet aussi la mise en avant du savoir-faire et des enseignements dispensés par l'Institut auprès d'autorités et d'institutions décisionnaires dans les pays partenaires de la France :

- formation en management de la crise donnée à des préfets libanais en juillet 2019 ;
- mise en place d'un partenariat de trois ans avec une école publique de formation pour recevoir chaque été environ 70 hauts fonctionnaires indiens qui sont les futurs décideurs en matière de sécurité et de justice dans leur pays.

Depuis février 2019 l'Institut a reçu cinq délégations étrangères (Arabie Saoudite, Maroc, Djibouti, Espagne, Pakistan), le plus fréquemment en partenariat avec la DCI. À ces occasions, les présentations des chercheurs de l'Institut aux délégations étrangères ont permis de développer de nouvelles opportunités d'échanges.

Les programmes de formation des sessions nationales comportent une mission à l'étranger. Les auditeurs de l'INHESJ peuvent ainsi échanger et comparer leur expérience française des questions de sécurité et de justice avec celles d'autres pays européens. Ces missions permettent aussi de **promouvoir l'action de l'Institut à l'international** ainsi que du modèle français dont il est le représentant.

Les déplacements ont été particulièrement fructueux en termes d'échanges et de satisfaction des auditeurs des sessions nationales.



Conférence internationale sur l'observation de la criminalité et l'analyse criminelle (Bruxelles, Belgique)

La recherche à l'international

Les personnels de l'Institut sont aussi sollicités pour organiser des formations ou participer à des **recherches, conférences et missions à l'étranger**. En 2019, les chercheurs de l'Institut ont apporté leurs expertises sur les thèmes ci-après.

Etudes et recherches

Le projet « NARCOTER » (2017-2019) propose une analyse exploratoire des stratégies de financement des groupes terroristes au travers du trafic illicite de stupéfiants. Il s'agit notamment de tester l'hypothèse présentée par un certain nombre d'organisations internationales d'une convergence entre activité terroriste et trafic international de drogues. La zone géographique d'étude est centrée principalement sur l'espace sahélo-saharien.

Le projet de recherche ANACOL (2019-2020), (analyse socio-économique des collecteurs), se donne pour objet d'étudier sous un angle pluridisciplinaire des acteurs du blanchiment devenus centraux pour l'argent du crime, à savoir les collecteurs, en mesure de blanchir des millions d'euros chaque année. Cela requiert de caractériser et qualifier cette pratique aussi appelée intermédiaire, broker,... du blanchiment d'argent sale. Plus particulièrement, cette recherche se focalisera sur les flux financiers générés par les trafics illicites de stupéfiants (cannabis, cocaïne, héroïne), première source de profits criminels pour les organisations criminelles

transnationales selon Europol qui soutient ce projet avec le partenariat clé de l'Office central pour la répression de la grande délinquance financière. Ce projet focalise son analyse sur quatre pays : la France, l'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas.

L'ONDRP au plan international

L'ONDRP a poursuivi son intégration aux réseaux internationaux de recherche en criminologie en intervenant dans plusieurs conférences, missions d'expertise et séminaires consacrés à l'étude de la criminalité et des réponses pénales :

- ✓ Congrès de la Société de criminologie du Québec (Montréal, Canada)
- ✓ Réunion de l'*Academy of Criminal Justice Sciences* (Baltimore, États-Unis)
- ✓ Symposium de criminologie de Stockholm (Suède)
- ✓ Conférence internationale sur l'observation de la criminalité et l'analyse criminelle (Bruxelles, Belgique)
- ✓ Conférence internationale sur le trafic d'enfants (Pristina, Kosovo)
- ✓ Conférence internationale sur le *Risk Terrain Modeling* (Alicante, Espagne)
- ✓ Conférence du Centre international pour la prévention de la criminalité (Montréal, Canada)



Un secrétariat général mobilisé
pour permettre
une continuité d'activité

013
B
ENTRÉE





Un secrétariat général renforcé
et des missions redéfinies p.44

Une méthode
d'administration de proximité p.45

Un modèle économique dynamique
aux perspectives suspendues p.47



Pour s'adapter au changement de contexte, le secrétariat général est doté d'une équipe renforcée depuis fin 2018 pour accompagner, au quotidien, la programmation et l'organisation logistique des activités des départements de formation et de recherche et consolider la politique de ressources humaines et la gestion tout au long de l'année des recettes et dépenses générées.

Un secrétariat général renforcé et des missions redéfinies

Pour s'adapter au changement de contexte, le secrétariat général est doté d'une équipe renforcée depuis fin 2018 pour accompagner, au quotidien, la programmation et l'organisation logistique des activités des départements de formation et de recherche et consolider la politique de ressources humaines et la gestion tout au long de l'année des recettes et dépenses générées.

Les missions d'appui et de programmation de l'activité

En 2018 et au 1^{er} semestre 2019, la croissance des activités de l'Institut s'est répercutée sur le plan de charge du secrétariat général, dans tous ses secteurs d'activité : gestion administrative des conventions, organisation logistique des sessions de formation et des évènements, administration des équipements individuels et collectifs, traitement des recettes et dépenses, et gestion des ressources humaines.

Un renouvellement des équipes

Ce programme de travail ambitieux fait de la modernisation de l'administration de l'Institut un axe stratégique à part entière dans le cadre de son plan d'action 2018-2021. Il s'appuie sur un renouvellement de l'équipe à plus de 50%, soit 11 agents sur les 21 agents recrutés.

Les perspectives de fermeture de l'établissement et de transfert de ses missions ont conduit le secrétariat général à recruter des agents en contrat court pour consolider l'activité des départements de formation jusqu'en juillet et sa propre activité jusqu'en décembre 2020. Au sein du secrétariat général, un tiers des agents sur 21 est engagé dans le cadre de contrats courts.

Un travail important d'identification des agents transférés et à reclasser a été réalisé à partir de novembre 2019.

Un cadre et des outils budgétaires dédiés

Les nouvelles obligations de l'Institut en matière de gestion budgétaire et comptable (décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 et arrêtés de 2015 et 2016) ont entraîné une réforme importante pour l'opérateur. Sur le plan financier, elles ont nécessité une évolution forte de la culture interne vers plus de rigueur et une recherche d'optimisation de la dépense. Concernant la gestion des ressources humaines, la mise en œuvre du prélèvement à la source et l'évolution des solutions logicielles ont particulièrement augmenté la charge de travail du bureau des finances et des ressources humaines au premier semestre 2019.

L'harmonisation et la dématérialisation des procédures administratives, financières et comptables internes ont progressé. L'agence comptable unique, créée le 1^{er} janvier 2016 (décret n° 2015-1213 du 1^{er} octobre 2015) au sein de l'Institut a donné lieu à la création de fiches de procédures en matière d'inventaire tant physique que comptable. L'embauche mutualisée avec l'IHEDN de chargés de mission a permis de poursuivre en 2019 le travail d'apurement de l'inventaire de chaque institut, déjà bien avancé en 2018.

Une méthode d'administration de proximité

Un travail de consolidation de l'organisation administrative de l'Institut a permis la construction d'une chaîne du suivi des dossiers administratifs, tant du côté des relations commerciales avec les partenaires publics et privés financeurs, que dans la gestion régulière des dépenses et recettes à ordonner.

Le modèle de l'administration intégrée

L'étude des conditions d'amélioration de sécurité et d'administration concernant la plateforme de virtualisation de serveurs, mutualisée avec l'IHEDN, a été réalisée en 2019 permettant une migration des messageries dans un environnement *cloud*.

Au quotidien, un appui technique au personnel, aux intervenants et aux auditeurs de l'Institut est essentiel pour assurer la qualité de nos services. C'est la raison pour laquelle deux apprentis et un technicien ont été recrutés en 2019, au côté du responsable de la cellule systèmes et réseaux d'information et de communication.

Un développement des compétences administratives de l'ensemble des agents

L'intégration de départements avec des cultures professionnelles et des types d'expertise très différents, au sein d'un Institut, dépend du respect, de la compréhension et du partage de procédures administratives communes. C'est la raison pour laquelle, d'une part, un réseau de correspondants administratifs a été maintenu en 2018 et 2019 au cœur de chaque département, et d'autre part, des experts de plusieurs départements ont été encouragés, et accompagnés dans le cadre de la loi Sauvadet, à intégrer le cadre de la fonction publique en devenant fonctionnaire d'État.



+ 40 %

de recettes propres en 3 ans,
de **1,35 K€ à 1,9K€**,
soit **+ 550K€**



3 serveurs

3 plateformes web

1 plateau de crise

200 ordinateurs

120 téléphones



+ 50 %

de renouvellement du
personnel en 2 ans :

22 départs, **21** arrivées

Après l'adoption du plan stratégique 2018/2021, un contrat d'objectifs et de performance a été conclu entre la direction de l'Institut et sa tutelle, le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale. Il permet de piloter, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du plan stratégique et participe à une évaluation partagée de l'activité de l'Institut.

Il repose sur les axes stratégiques et les actions du plan et comprend 41 indicateurs, dont les principaux s'inscrivent dans la continuité des précédents pour permettre un suivi sur le temps long, de l'évolution du nombre d'auditeurs et de stagiaires, de l'écho de l'Institut sur les réseaux sociaux et la consultation de son site internet, la part des recettes propres ou des crédits redéployés au profit d'actions nouvelles à partir d'une rationalisation de l'exécution budgétaire.

Un dialogue de gestion continu

Un premier diagnostic interne des finances, réalisé entre septembre et décembre 2018, avait fait émerger une part trop importante de recettes non encaissées ces dernières années et un besoin d'identifier et de chiffrer de façon correcte l'ensemble des actes de gestion. La réorganisation de la chaîne de traitement des conventions individuelles et de partenariats entre les départements et le secrétariat général permet désormais un suivi détaillé des dossiers dans le cadre d'un tableau de bord partagé une amélioration significative des recettes encaissées

La tenue des dialogues de gestion en juin et octobre 2019 a permis de consolider le budget, en particuliers ce qui concerne les dépenses de fonctionnement. Une attention particulière a été portée concernant l'ordonnancement des recettes, dans le respect de l'équilibre entre dépenses et recettes, et plus particulièrement entre subvention pour charge de service public et ressources propres. Enfin le recrutement d'une responsables des finances, chargée du contrôle interne, a permis de faciliter les relation avec l'agence comptable.

Un modèle économique dynamique aux perspectives suspendues

Dynamiser le modèle économique de l'Institut constitue un axe important de son plan stratégique. Il repose sur sa capacité à générer un niveau croissant de ressources propres, en développant sa capacité de recours aux financements du secteur privé.

Un investissement au service de la performance et de la qualité de vie au travail

Des dépenses d'investissement importantes en 2019, soit près 150 000€, ont été consacrées au renouvellement et au renforcement du matériel informatique, notamment de celui équipant les salles de formation et du service informatique. Elles ont aussi permis le lancement de projets comme le télétravail pour lequel l'accès VPN à notre réseau a été mis en place et 15 machines dédiées paramétrées pour une expérimentation au premier trimestre 2019 qui a été généralisée à l'ensemble des agents au second semestre. Cette démarche s'est traduite par un dialogue social renouvelé et a abouti à l'établissement d'un guide pour les managers et les usagers.

Une attention particulière a été également accordée à la formation des agents de l'Institut avec un doublement du nombre de jours de formation ces deux dernières années. Plus de 50 % des agents de l'Institut en ont bénéficié.

Un niveau consolidé de ressources propres

Un effort important a été déployé par les départements pour obtenir des ressources pluriannuelles permettant d'améliorer la

prévisibilité des moyens disponibles. La volonté de l'INHESJ de s'ouvrir plus encore au secteur privé s'est concrétisée par un nombre croissant d'auditeurs et de stagiaires qui en sont issus (35 % des auditeurs de la session nationale « sécurité et justice », 74 % de celle « protection des entreprises et intelligence économique ») ainsi que par des partenariats.

Le montant des prévisions de recettes était de 8 191 542€ au budget rectifié 2019, dont 1 840 000€ de ressources propres. L'objectif de régularité dans le traitement de l'ordonnancement est maintenu et une analyse plus soutenue est accordée aux rejets comptables en partenariat avec le groupement comptable.

Des projets structurels et d'investissement suspendus

La procédure d'acquisition de nouveaux locaux, accompagnée par la Direction de l'immobilier de l'État, d'avril à juin 2019, pour répondre à l'accroissement de l'activité du département « études et de recherches », a été gelée alors même qu'un compromis de vente allait être signé.

La création d'un fonds de dotation, pour permettre de financer de nouvelles études et recherches, a été également suspendue quand les statuts allaient être déposés, en attente d'un arbitrage concernant l'avenir de l'Institut. Destiné à percevoir des dons dédiés au développement dans les domaines de la formation, des études, de la recherche, de la veille et de l'analyse stratégique en matière de cybersécurité, de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale et économique ainsi que dans ceux intéressant la justice et les questions juridiques il devait permettre de financer, dans ces domaines, les projets d'intérêt général portés par l'INHESJ ou tout autre organisme reconnu d'intérêt général.



Les indicateurs

Ressources humaines p.50

Données budgétaires p.51



Ressources humaines

	Effectif 2019 - Personnes physiques								
	A+	A	B	C	O	SO	Total	H	F
Agents titulaires	0	10	5	5			20	9	11
Agents non titulaires CDI	2	6	1				9	5	4
Agents non titulaires CDD	1	25	5				31	13	18
MAD-C					4	1	5	3	2
Contractuel hors plafond d'emploi		1					1		1
MAD-G	5	1					6	2	4
Apprentis		2	2	2			6	3	3
Total sous plafond d'emploi							65	32	33
Total hors plafond d'emploi							7	4	3
Total MADG							6	2	4
Effectif total							78	38	40








	Niveau de qualification			
	A+	A	B	C
Fonctionnaires	5	15	6	5
Contractuels	3	32	6	
Total	8	47	12	5

Fonctionnaires	
Services du Premier ministre	7
Ministère de l'Intérieur (administratifs)	4
Policiers	4
Gendarmes	5
Ministère de la Justice	1
Ministère de l'Économie et des Finances	1
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	0
Insee	0
Assistance Publique Hôpitaux de Paris	1
Pompier	1
Fonction publique territoriale	1
Ministère l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	6
Sous-total	31
Contractuels	
CDI	9
CDD	32
Sous-total	41
Apprentis	6
Sous-total	6
Total	78



Données budgétaires

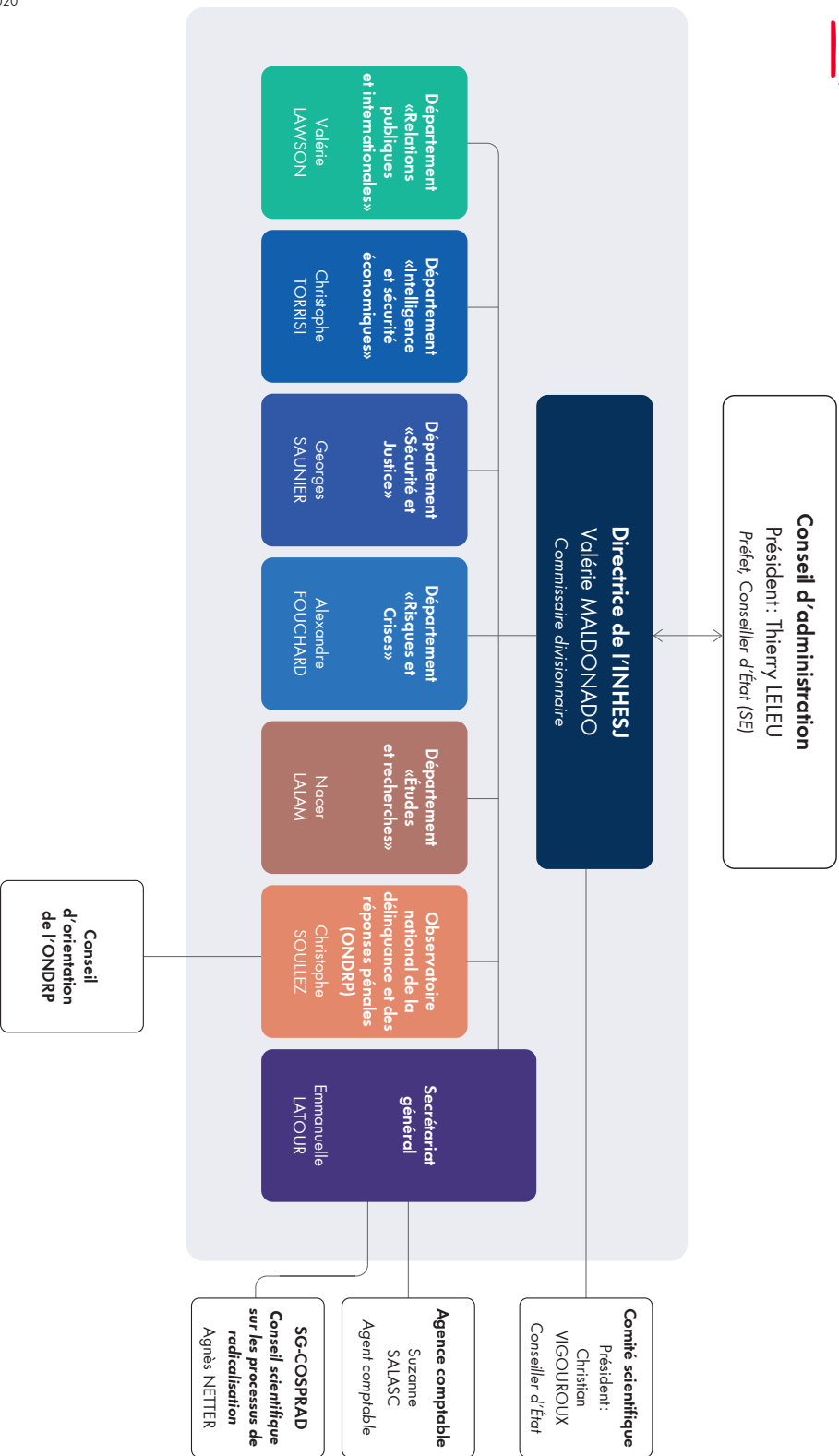
RECETTES		DÉPENSES	
Subvention pour charges de service public		Dépenses en autorisation d'engagement du compte financier 2019	
	2019 6 271 639 € 2018 6 124 615 2017 6 090 825 2016 6 136 118		2019 5 024 349 2018 5 159 861 2017 4 968 682 2016 4 894 860
Ressources propres		Fonctionnement	
	2019 1 302 481 € 2018 1 801 114 2017 1 342 536 2016 1 535 483		2019 2 580 896 € 2018 2 791 192 2017 2 511 285 2016 2 637 207
		Investissement	
			2019 108 274 € 2018 132 498 2017 213 383 2016 760 546

		Ressources propres liées aux prestations offertes		
		Montant	% RP	Total
2019	Etudes et recherches	0 €*	0%	1 282 480 €
	Formations	1 280 053 €	99,81%	
	Administration	2 427 €	0,19%	

(*) Recette identifiée en tant que recette fléchée pour les programmes de recherche (55 621 €)



Organigramme





Partenaires

Académie du renseignement
Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués (AGRASC)
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
Alliance thématique nationale des sciences humaines et sociales (ATHENA)
Assemblée des départements de France (ADF)
Association des maires de l'Île-de-France (AMIF)
Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP)
Center for the study of democracy, Bulgarie
Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
Centre inter-entreprises de l'expatriation (Cindex)
Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
Centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (CRIAVS)
Cercle Magellan
Civipol
Club de la sécurité de l'information français (Clusif)
Club des directeurs de sécurité et de sûreté des entreprises (CDSE)
Club informatique des grandes entreprises françaises (Cigref)
Collège des hautes études en médecine (CHEM)
Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR)
Commandement Terre pour le territoire national (COM TN)
Commission européenne
Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
Conseil des industries de la confiance et de la sécurité (CICS)
Conseil national pour la prévention de la délinquance, Suède
Conseil régional d'Île-de-France
Conseil scientifique sur les processus de radicalisation (COSPRAD)
Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques (CSFRS)
Conservatoire national des arts et métiers (le Cnam)

Datagora
 Défenseur des droits
 Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah)
 Délégation interministérielle d'aide aux victimes (DIAV)
 Direction centrale de la police judiciaire
 Direction centrale de la sécurité publique
 Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD)
 Direction de la coopération internationale (DCI)
 Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)
 Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)
 Direction des affaires civiles et du sceau (DACS)
 Direction des affaires criminelles et des grâces (DACG)
 Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)
 Direction générale de la police nationale (DGPN)
 Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE)
 Direction générale de la sécurité intérieure (DGSJ)
 Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI)
 Direction générale des entreprises (DGE)
 Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC)
 École nationale de la magistrature (ENM)
 École nationale de l'administration (ENA)
 Fédération française des centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (FFCRIAUS)
 Fondation maison des sciences de l'Homme (FMSH)
 Groupement des industries de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres (GICAT)
 Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM)
 Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN)
 Institut des hautes études pour la science et la technologie (IHEST)
 Institut national de recherche en informatique et en automatique (Inria)
 Institut national de recherche sur la politique juridique, Finlande
 Institut royal de technologie de Stockholm (KTH), Suède
 Institut supérieur de la magistrature, Maroc
John Jay College of Criminal Justice, États-Unis
 Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
 Ministère de l'Économie et des Finances
 Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
 Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
 Ministère de l'Intérieur
 Ministère de la Justice
 Ministère des Armées
 Ministère des Solidarités et de la Santé
 Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
 Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF)
 Observatoire français des drogues et de la toxicomanie (OFDT)
 Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH)
 Préfecture de police de Paris
 Réseau des écoles de service public (RESP)
 Sciences Po Paris
 Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)
 Service de santé des armées
 Service d'information du gouvernement (SIG)
 Société française de psychologie
 Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (Tracfin)
Transit crime research network (coordonné par Vania Ceccato, KTH), Suède
 Tribunal de grande instance de Bobigny
 Tribunal de grande instance de Fontainebleau
 Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT)
 Université de Californie à Los Angeles (UCLA), États-Unis
 Université de Gand, Belgique
 Université de Leyde, Pays-Bas
 Université de Nottingham, Royaume-Uni
 Université de Reims
 Université de Trento, Italie
 Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines
 Université Grenoble Alpes
 Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
 Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis
 Université Paris-Est Marne-la-Vallée
 Université Paris-Sud Paris Saclay
University of Helsinki, Finlande

Édité par l'Institut national des hautes études de la sécurité
et de la justice (INHESJ)

Directrice de publication :
Valérie Maldonado

Conception et réalisation :
bureau infographie INHESJ

Crédits photos :
INHESJ (p. 2, 6-7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19,
20-21, 22, 28-29, 30, 36, 37, 39, 40, 41, 42-43)
@rawpixel (p.44)

Mars 2020



Premier ministre



Institut national des hautes études
de la sécurité et de la justice

École Militaire - 1 place Joffre - Case 39
75700 PARIS 07 SP

Tél. : +33(0)1 76 64 89 00



www.inhesj.fr